

ABONNEMENT.

Sauumur : 36 fr.
Poste : 35 fr.
On s'abonne : A SAUMUR, Au bureau du Journal

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 30 c.
Réclames, 30
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne : A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 25 AVRIL

LE BUDGET HONTEUX.

C'est ainsi qu'on qualifie, dans les cercles républicains, le budget de M. Tirard. Sa lourde succession est allégrement supportée par M. Sadi-Carnot dont l'optimisme voit tout en rose.

Les amis du nouveau ministre des finances le déclarent peu préoccupé de la situation financière. On laissera couler les robinets des bons du Trésor et de la rente amorçable dont les sources sont inépuisables, parait-il.

Ni emprunts, ni impôts nouveaux avant les élections. Le déficit pour les budgets de 1885 et 1886 s'aggravera. On n'en sera point surpris ; car le déficit est devenu une maladie héréditaire pour les finances républicaines.

Les contribuables qui votent avec une aveugle confiance pour les candidats républicains dont les fastueux programmes annonçaient jadis l'ère féconde de la paix et de la prospérité, s'apercevront, s'ils ne s'en sont déjà mordu les doigts, de leur naïve crédulité.

Il ne faut point se lasser de le redire, ces déficits atteignent tous les citoyens et frappent plus durement encore les familles peu fortunées. Pour combler ces dépenses excédant les recettes normales du pays, on grèvera encore l'épi dans les champs, la broche dans la floture, le métier chez le tisserand, la nourriture de l'ouvrier des grandes villes.

36 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

XIII

LA FERME DE LA CHATAIGNERAIE.

Fernic recourut à un pêcheur de ses amis qui nous conduisit dans sa barque jusqu'au fond de la baie de Douarnenez. Lorsque nous prîmes terre, il faisait nuit. Je vis la maison où j'avais été arrêté par les gendarmes ; la croisée était éclairée, j'envoyai mes souhaits de bonheur à la brave hôtesses qui m'avait fait un si cordial accueil, et nous nous enfonçâmes dans les sentiers qui devaient nous conduire dans le Morbihan.

Nous ne tardâmes pas à nous rapprocher de la côte, où le pays était moins sauvage, les routes moins rares que dans le centre de la Bretagne. A mesure que nous avançions, le pays me semblait plus riant. Était-ce l'effet de ma disposition d'esprit ? Je me figurais que les chances augmentaient

Qui souffre le plus des impôts agricoles, des charges industrielles, de l'élevation des droits sur les boissons et les denrées alimentaires ? Eh ! les populations laborieuses, agricoles, ouvrières, industrielles.

Voilà les résultats immédiats des budgets « honteux » !

Voulez-vous mettre la République en équilibre et la France en état de sortir de la crise ? s'écrie, avec un accent navré, l'un de nos confrères républicains, « CHANGEZ LA POLITIQUE. »

Changer la politique ! C'est bien, en effet, le seul remède que nous puissions efficacement employer à nos maux. Changeons cette politique de gaspillages et de ruines ; nous sommes complètement de cet avis. Changeons alors, afin de ne point nous abuser, les hommes qui ont inventé cette politique, qui l'ont préconisée, qui l'ont imposée au pays, et changeons surtout, pour être logiques jusqu'au bout, ce régime néfaste qui a enfanté, formé, élevé sur le pavois de tels politiciens.

Assez et trop de « budgets honteux » ! EDMOND ROBERT.

Chronique générale.

Au sujet du Bosphore égyptien, M. de Freycinet continue de presser les gouvernants égyptiens, qui continuent de se dérober. Il a télégraphié à son représentant des instructions lui enjoignant de réclamer du premier ministre égyptien une réparation immédiate.

M. de Freycinet serait, dit-on, très-décidé à ne faire aucune concession et à exiger pleine et entière réparation de la violation des capitulations et de l'injure faite au chancelier de notre consulat.

Dans les réclamations de M. de Freycinet, ce n'est ni du journal supprimé, ni de l'imprimerie fermée qu'il s'agit. Elles ne visent que deux points :

1° Violation de domicile d'un citoyen français ;

2° Outrage à un représentant de la France.

On sait que notre chancelier a été molesté par un fonctionnaire anglais au service de l'Égypte, et housculé par des soldats.

Par suite, M. de Freycinet demande au khédivé :

1° La punition des auteurs de la violation de domicile et de la destitution de leur chef ;

2° Des excuses du ministre des affaires étrangères égyptien et du gouvernement du Caire portées à la maison consulaire.

Nubar pacha ne refuse pas positivement, mais il discute, il cherche à se dérober, à s'esquiver. Deux fois déjà, il a essayé de disculper sa conduite en accusant l'imprimeur du Bosphore et le directeur de ce journal. Ensuite, il s'est retranché derrière sir E. Baring, le représentant de l'Angleterre en Égypte.

M. Gladstone tient un langage assez bizarre, assez contradictoire, tantôt semblant se désintéresser du conflit, tantôt paraissant accepter, au moins dans une certaine mesure, la responsabilité des actes du gouvernement égyptien.

RUPTURE DES RELATIONS AVEC L'ÉGYPTÉ.

On télégraphie du Caire, 24 avril :

« Les instructions adressées hier au consul général de France lui prescrivent d'interrompre toute relation officielle avec le gouvernement du khédivé. »

« Elles annoncent, en outre, que le gouvernement français refuse jusqu'à nouvel ordre de sanctionner les derniers engagements financiers conclus en faveur de l'Égypte. »

« Enfin, elles réservent formellement l'entière liberté d'action de la France. »

« Cette nouvelle a produit une grande impression dans les sphères officielles ainsi que dans les colonies européennes. »

« La situation de Nubar-Pacha est considérée comme très-menacée. »

pour moi de retrouver les traces de ma famille. Le cœur a parfois de ces instincts que la raison ne saurait expliquer.

Je me disais que mes espérances étaient bien vagues, qu'elles ne reposaient sur aucune base solide ; malgré tout, je m'y laissai aller.

J'étais entretenu dans mes douces illusions par les charmants paysages qui se succédaient à mes regards avec une variété perpétuelle. Dans le bassin de l'Odé, dans ceux de l'Isle et de l'Ellé, c'était un enchantement toujours nouveau.

De limpides fontaines dissimulées au fond d'un vallon, encadrées de mousses sur lesquelles les saules, les bouleaux et les érables projetaient leur ombre, des ruisseaux coulant sur un lit de sable fin, mêlant leur gazouillement à celui des oiseaux qui se jouaient dans les grands arbres, les fleurs d'or des genêts se détachant sur une sombre verdure, partout des fleurs, partout une végétation s'épanouissant sans art, suivant le caprice de la nature ; un éblouissant soleil, dont la chaleur était tempérée par la brise, répandait partout autour de nous un air de fête. Les nuits même, constellées d'étoiles, avaient un charme pénétrant. Souvent je m'oubliais dans mes rêveries, je restais étranger à la conversation de mes compagnons et laissais sans réponse les questions qu'ils m'adressaient. Je gardais pour moi mes réflexions, j'aurais eu peur qu'on ne railât mes espérances.

Nous arrivâmes à la hauteur de Lorient, qui se trouvait à un peu plus d'une demi-lieue au sud. Nous apercevions à travers les arbres sa ceinture de remparts et l'extrémité des mâts qui se balançaient dans le port. Le capitaine échangea à voix basse quelques paroles avec Fernic, puis nous quitta et disparut au milieu des massifs d'arbres qui s'interposaient entre nous et la côte. Il marchait d'un pas pressé et ne tarda pas à revenir. Il était très-pâle, dominé par une profonde émotion. Le vieux maria l'interrogea du regard.

— La maison est vide, dit M. de Kerhaus, abandonnée depuis plusieurs années.

— Et elle, qu'est-elle devenue ?

— Je n'ai pu le savoir ; morte, sans doute.

De qui parlait-il ? Je n'osai le demander.

Après mon départ, reprit le capitaine, je restai longtemps sous le coup de mon ressentiment. Plus tard, je me reprochai d'avoir été bien sévère. J'écrivis ; mes lettres restèrent sans réponse. Peut-être, à son tour, ne me pardonnait-elle pas. Cette pensée m'était douloureuse, et maintenant je suis condamné aux stériles regrets.

Sa figure trahissait une amère affliction ; il se tourna vers moi.

— Jeune homme, me dit-il, vous avez une longue carrière à parcourir. Il vous arrivera sans doute d'éprouver des déceptions cruelles, peut-être serez-vous tenté de maudire ceux que vous avez

Le général Brière de l'Isle télégraphie d'Hanoi, 23 avril :

« Les commissaires chinois venant de Hong-Kong ont quitté Hoi-Phong aujourd'hui, venant à Hanoi. »

« Les troupes chinoises devant Kep se sont repliées hier sur Bac-Lé ; aucune difficulté n'a surgi. »

LES OFFICIERS PRUSSIENS EN CHINE.

On lit dans le Berliner Tagblatt :

« Nous apprenons que M. Lehmann, ancien officier prussien actuellement général au service du Céleste-Empire, a été nommé commandant en chef de l'artillerie chinoise. »

LA NEUTRALITÉ DES DÉTROITS.

Le Journal des Débats publie la dépêche suivante de Berlin :

« Contrairement aux déclarations faites par M. Gladstone à la Chambre des communes, on persiste à affirmer ici qu'une démarche a été faite auprès de la Porte par les ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie auxquels s'était joint le chargé d'affaires de France dans le but de l'engager d'observer la plus stricte neutralité dans le cas où la guerre éclaterait entre l'Angleterre et la Russie et à prendre les mesures nécessaires pour empêcher que les Dardanelles ne soient forcées par l'un des belligérants. »

L'Amazone est partie, emmenant 4,460 hommes au Tonkin.

Le général de Courcy a pris passage sur ce paquebot.

On a embarqué également cinq religieuses de Saint-Paul de Chartres, se rendant au Tonkin pour soigner les blessés dans les hôpitaux militaires.

Le gouvernement a besoin du dévouement des religieuses au Tonkin, et, en reconnaissance de leur abnégation, il persécute, en France, le clergé dont il croit pouvoir se passer.

aimés et de prendre avec vous-même l'engagement de ne jamais pardonner. Gardez-vous de céder à ces téméraires suggestions de la colère, car presque toujours on regrette de n'avoir pas mieux compris les devoirs de l'indulgence, mais alors il n'est plus temps.

Cette tristesse, il l'éprouvait en ce moment, elle se rattachait sans doute à un acte important de sa vie, je supposai qu'elle avait trait à la résolution qu'il avait prise de s'exiler de son pays ; il ne tarda pas à réagir contre cette impression de découragement.

— Remettons-nous en route, marche, dit-il, nous n'avons pas de temps à perdre.

La distance qui nous séparait de l'entrée de la presqu'île de Quiberon, lieu fixé pour le débarquement des émigrés, pouvait être franchie en une étape, mais nous étions exténués par sept heures de marche ; toutefois, nous ne jugeâmes pas prudent de nous arrêter dans le voisinage d'une ville, et nous préférâmes nous reposer un peu plus loin. Mais, quand nous nous approchâmes du pont qui relie les deux rives du Biavel, nous nous aperçûmes qu'il était gardé militairement.

Le capitaine nous proposa alors de nous rendre dans une ferme qu'il possédait un peu en amont de la rivière ; il comptait y trouver une cordiale hospitalité et le moyen de passer sans péril sur la rive gauche.

On se rappelle qu'il a supprimé le traitement de nombreux vicaires de l'Aveyron; le conseil général de ce département, saisi de la question des vicariats, par une lettre de l'évêque de Rodez, vient de se prononcer contre leur suppression.

Ce vœu a été adopté par 27 voix. Sept membres se sont abstenus. Dans les 20 voix pour figurent trois députés républicains: MM. Lagrade, Malleviale et Rodat. M. Mas, député, s'est abstenu.

Depuis le 4 Septembre, on ne compte pas moins de 40 préfets de police à Paris: MM. de Kératry — Edmond Adam — Cresson — Chopin — Valentin — Léon Renault — Félix Voisin — Albert Gigot — Andrieux — Camescasse. Si on ajoute à cette liste M. Gragnon dont le nom vient de paraître à l'Officiel, cela fera onze. On ne voit pas que la police en soit beaucoup mieux faite pour cela.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — M. de Lesseps a été reçu jeudi à l'Académie française. C'est M. Renan qui a répondu à sa courte et spirituelle allocution.

L'EXECUTION DE GAMAHUT. — Gamahut, l'assassin de M^{me} veuve Ballerich, a été exécuté hier matin à quatre heures trente-cinq.

LA GRACE DE MIELLE. — La peine de mort prononcée contre Mielle, l'assassin de Lebon, a été commuée en la peine des travaux forcés à perpétuité.

Avant-hier, à cinq heures du soir, cette nouvelle a été annoncée à Mielle, qui a témoigné une joie facile à comprendre.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 avril.
La situation politique ne s'est pas modifiée. Il est impossible de se reconnaître au milieu des informations contradictoires qui donnent la paix comme assurée ou la guerre comme inévitable. Le mieux est d'attendre: c'est ce que fait la Bourse, d'autant plus sagement que la liquidation prochaine la préoccupe vivement.

Les rentes françaises soutenues par les achats du comptant regagnent un peu de terrain: le 3 0/0 est à 79.90, l'amortissable à 79.80, le 4 1/2 0/0 à 108.30.

L'action du Crédit Foncier est sans changement. Dans ses deux dernières séances hebdomadaires le conseil d'administration a autorisé pour 11,088,000 francs de prêts dont 7,701,000 en prêts fonciers et 3,387,000 en prêts communaux.

Les obligations Foncières nouvelles 1885 font 2 francs de prime sur le taux d'émission du 9 avril.

Les capitaux qui n'ont pu trouver leur emploi dans cette émission se reportent sur la souscription aux 26,838 obligations de la Société Générale des chemins de fer économiques.

Six grands établissements de crédit, et entre autres la Société Générale, patronnent cette opération. Les souscriptions peuvent leur être adressées dès à présent. Le prix d'émission est de 335 fr. et le revenu de 15 fr. Le premier versement est de 50. Les titres sont garantis par une loi et l'émission est autorisée par le ministre des travaux publics.

La Banque d'Escompte est dans une période d'attente.

Guidés par lui, nous remontâmes le Blavet, qui coulait au-dessous de nous entre les falaises escarpées.

Bientôt nous aperçûmes une colonne de fumée qui montait au-dessus des arbres, puis des murailles d'un blanc criard se montrèrent à travers le feuillage.

Le capitaine s'arrêta tout étonné.
— C'est pourtant là, dit-il, qu'était la ferme de la Châtaigneraie, je ne la reconnais plus.

Il avisa un paysan qui passait à quelque distance.
— Mon ami, lui dit-il, comment appelle-t-on ce que nous voyons devant nous?

— La Châtaigneraie.
— C'est étrange, il n'y avait là qu'un corps de bâtiment aux pierres brunes, surmonté d'une girouette que je ne vois plus.

— Ces constructions ont été élevées par le propriétaire actuel.
— Le propriétaire actuel? Jean Faucheur n'est-il plus fermier?

— Il y a une vingtaine d'années qu'il est mort; sa veuve s'est remariée à un voiturier du côté de Guérande, nommé Tanguy.

Le capitaine devint tout rêveur; il n'avait pas songé qu'un temps bien long s'était écoulé depuis son départ et que de grands changements avaient pu s'opérer dans l'intervalle.

Il remercia le paysan et, sans lui en demander

La Rente Italienne 5 0/0 se tient en légère amélioration sur le cours final d'hier.

Quant aux Chemins Méridionaux qui n'ont rien à redouter de la politique, le vote assuré des conventions confondra les vendeurs.

En ce qui concerne le Crédit Lyonnais, vive émotion hier à la Bourse par suite d'un télégramme annonçant que la Foncière Lyonnaise venait encore de perdre un procès qui complète son désastre relativement au domaine d'Ospelelli où il avait engouffré plus de 18 millions.

Nos Chemins de fer sont fermement tenus. Le Turc est à 15.80. L'Egyptienne Unifiée est faible.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Cette nuit, vers onze heures, une violente tempête, accompagnée de pluie torrentielle, s'est déchaînée sur notre ville et a duré environ une demi-heure. La pluie, quoique bien insuffisante, a cependant fait le plus grand plaisir aux cultivateurs et aux maraîchers.

LE NOUVEAU PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE.

Nous avons annoncé, d'après l'Agence Havas, que le successeur de M. Jabouille, nommé préfet du Doubs, est M. Nelson-Chierico, préfet de la Nièvre.

M. Nelson-Chierico, dit le Patriote, est docteur en droit. Il est entré dans l'administration en 1877, sous le patronage de M. Magnin, sénateur de la Côte-d'Or et gouverneur de la Banque de France. Nommé par le ministre Jules Simon secrétaire général de la Lozère, il fut révoqué au 16 Mai, puis, nommé secrétaire général de la Côte-d'Or, et trois ans après, secrétaire général de la Seine-Inférieure. Le ministre Ferry le nomma préfet de la Nièvre.

Dans les instructions adressées aux autorités civiles et militaires, au sujet des conseils de révision, le général Lewal avait autorisé les conscrits malades à se faire visiter à domicile. Le nouveau ministre de la guerre ne partage pas sur ce point l'avis de son prédécesseur; il estime qu'un pareil procédé peut donner lieu à des abus et à des fraudes qu'il est impossible d'éviter. En conséquence, le général Campenon a résolu de modifier les instructions précédemment données à ce sujet: les conscrits malades devront être ajournés jusqu'au moment où leur état de santé leur permettra de se présenter devant le conseil de révision ou devant une commission nommée ad hoc.

Le ministre de la guerre a décidé que l'appel des réservistes, en 1884, aura lieu dans les conditions suivantes:

1^o Du 25 août au 24 septembre inclus:

Les réservistes des classes de 1876 et de 1878 appartenant: aux régiments d'infanterie de ligne, aux régiments de zouaves, aux régiments de tirailleurs algériens, aux bataillons de chasseurs à pied, au régimen-

de sapeurs-pompiers de Paris, au génie, aux compagnies d'ouvriers militaires de chemins de fer, aux bataillons d'artillerie de forteresse, aux régiments de pontonniers;

2^o Du 25 août au 21 septembre inclus:

Les réservistes de la classe de 1876 appartenant à la cavalerie et aux régiments d'artillerie;

3^o Du 25 septembre au 22 octobre inclus:

Les réservistes de la classe de 1878 appartenant à la cavalerie et aux régiments d'artillerie;

4^o Du 1^{er} au 10 septembre inclus:

Les réservistes des classes de 1876 et 1878 appartenant à la gendarmerie;

5^o A des époques variables et pour 28 jours:

Les réservistes des classes de 1876 et 1878 appartenant au train d'équipages, aux sections de secrétaires d'état-major et du recrutement, aux sections de commis et ouvriers d'administration, aux sections d'infirmiers, aux compagnies d'ouvriers d'artillerie, aux compagnies d'artificiers.

L'appel des réservistes, qui est ainsi annoncé, pourrait bien être retardé par suite des élections générales.

On sait que cet appel fait sortir de leurs foyers environ 300,000 hommes, qui ne pourraient prendre part au vote.

Nous trouvons en effet cette note dans la France militaire:

« Il sera sursis à l'appel des réservistes qui devait avoir lieu au mois de septembre, en raison des élections générales, qui se feront à cette époque. »

LES EXAMENS DU VOLONTARIAT.

Nous pouvons annoncer que les examens oraux des candidats au volontariat d'un an auront lieu cette année dans la deuxième quinzaine de septembre.

La date des compositions écrites est, comme on sait, fixée au 17 août.

(France militaire.)

MARCHANDON A SAUMUR I

L'instruction du crime de la rue de Sèze va avoir un nouvel intérêt pour nos lecteurs. Voici, en effet, un incident très-curieux qui se rattache à cette dramatique affaire.

En 1883, une femme galante, Jeanne Dorsay, était venue passer huit jours à Saumur avec un officier.

Elle avait amené de Paris un superbe équipage et un cocher non moins superbe qui s'appelaient Marchandon.

Un beau jour, ce cocher disparut comme par enchantement, et avec lui le cheval et la voiture de Jeanne Dorsay....

Plainte fut déposée au parquet de Saumur contre le trop subtil cocher; mais les poursuites commencées furent abandonnées peu de temps après par suite du retrait de la plainte et de l'intervention du loueur parisien, M. G..., qui était rentré, on ne sait comment, en possession de son bien.

Le Marchandon de Saumur a le même signalement que l'assassin de la rue de Sèze, et tout porte à croire qu'il s'agit bien du même individu.

Nous apprenons que le parquet de Saumur a adressé au parquet de la Seine le dossier de l'instruction faite à Saumur, en octobre et novembre 1883, et terminée par une ordonnance de non-lieu.

CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS.

Troisième dimanche après Pâques. — Fête du Patronage de Saint-Joseph.

A 8 heures, bénédiction du maître-autel, suivie de la sainte messe.

Exercices de l'Adoration perpétuelle, mardi et mercredi 28 et 29 avril.

Mardi, à 7 h. 1/2 du soir: salut, exposition du T.-S. Sacrement et sermon.

Mercredi: 1^{re} messe à 5 heures, 2^e à 6 heures, 3^e à 8 heures; messe solennelle à 9 heures. — Vêpres à 2 heures. — Complies, sermon, amende honorable, salut à 7 heures 1/2. — Ouverture du mois de Marie.

Les sermons seront prêchés par M. l'abbé Voleau, aumônier de la maison-mère des religieuses de Sainte-Anne.

EGLISE DE LA VISITATION.

Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu dans l'église de Notre-Dame de la Visitation dimanche prochain, 26 avril, et lundi 27.

Dimanche, messes basses à 6 h. et à 8 h. — Grand'messe à 10 h. — Vêpres à 3 h. — Le soir, à 8 h., complies et sermon.

Lundi, messes basses à 2 h., 4 h., 6 h. et 8 h. — Grand'messe à 10 h. — Vêpres à 3 h. — A 8 h. du soir, cérémonie de clôture. Des morceaux de musique seront exécutés par plusieurs artistes et amateurs de la ville. Ensuite auront lieu le sermon et la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

MANDAT D'ARRÊT.

La note suivante a été adressée par le juge d'instruction d'Auxerre à tous les parquets de France:

« Prière à MM. les officiers de police judiciaire de faire rechercher, arrêter et transférer à Auxerre l'individu ci-après désigné, inculpé au meurtre commis dans l'après-midi du 14 avril, dans un des bois des environs d'Auxerre, sur le nommé Cléophas Massé.

» Lépinos (Victor), né le 19 novembre 1858, à Choye, canton de Gy (Haute-Saône), soldat de la classe 1878, appartenant à la subdivision de Langres, profession de garçon de ferme, ayant travaillé en dernier lieu à Venouze (Yonne).

» Signalement: 26 ans, taille 1 mètre 60, cheveux et sourcils châtain, yeux bleus, front haut, nez fort, bouche petite, menton rond, visage ovale.

» Vêtu d'un costume de velours marron, usé et déteint, le pantalon est à grosses côtes; ou d'un bourgeron en toile bleue ayant des manches plus neuves et d'un pantalon blanc en moleskine rapiécé; coiffé d'une casquette de drap noir usée et à rabat; chaussé de gros brodequins usés; doit être porteur de chaussons neufs, d'une ceinture de coton de différentes couleurs, deux chemises, l'une à raies bleues, l'autre à carreaux blancs et bleus.

» Les vêtements soustraits à la victime par le meurtrier, et dont celui-ci peut s'être également vêtu, consistent en un pantalon de velours blanchâtre usé, un tricot en coton bleu, un gilet usé et une blouse bleue assez bonne.

» La victime ayant été étranglée, aucune trace de sang ne doit se trouver sur les vêtements. »

PROPHÉTIES DE NICK.

On écrit de Lavardac au Périgord:

« D'après Nick, un phénomène météorologique singulier se produit actuellement sur notre continent.

» Depuis le mois de janvier, l'apparition des bourrasques, les dépressions barométriques et les perturbations atmosphériques se sont produites régulièrement sur les îles Britanniques ou sur l'Espagne, par le 10^e degré de longitude ouest, le samedi ou le dimanche de chaque semaine; elles ont sévi plus ou moins sur les côtes occidentales de l'Europe, du samedi au mardi, et nullement pendant les autres jours de la semaine, comme on peut s'en assurer en consultant le Résumé du Bulletin international de l'Observatoire de Paris, résumé reproduit par la plupart des journaux.

» — Pourquoi cette coïncidence remarquable?

» Nous croyons devoir attirer l'attention des météorologistes et celle des astronomes sur cette question, qui peut fournir, par la suite, des révélations précieuses, relativement au véritable mécanisme de l'atmosphère.

» D'après les recherches que nous poursuivons depuis plus de trente ans, et les données exactes, certaines, que nous possédons déjà, nous croyons pouvoir affirmer que cette coïncidence singulière continuera à se produire jusqu'à la fin du mois de juin, et que, sept fois sur dix, les bourrasques qui se dirigeront vers l'Europe atteindront le dixième degré de longitude ouest vers le dimanche de chaque semaine, c'est-à-dire du 4 au 6 avril, du 11 au 13, du 18 au 20, du 25 au 27, du 2 au 4 mai, du 9 au 11, du 16 au 18, du 23 au 25, du 30 mai au 1^{er} juin, du 6 au 8, du 13 au 15, du 20 au 22 et du 27 au 29.

» Ces dates coïncideront, à un jour près, avec celles indiquées plus tard par les télégrammes du New-York Herald, et elles se feront sentir, plus ou moins, sur le littoral de l'Océan, de la Manche ou de la mer du Nord, du samedi au mardi, et non les autres jours de la semaine. »

UNE LOCOMOTIVE ÉCHAPPÉE.

On voit journellement des chevaux échappés, mais une locomotive qui se débarrasse

de son mécanicien et s'enfuit à toute vapeur est chose rare.
C'est pourtant ce qui vient de se passer sur la ligne de Nantes à Brest.
Le train de Lorient venait d'arriver à Auray; aussitôt on détache la machine pour la faire rentrer au dépôt; mais à ce moment arrive le train de Vannes à toute vitesse.
Le mécanicien de la locomotive en manœuvre renverse la vapeur, mais trop tard. Le choc se produit, le mécanicien et le chauffeur sont projetés violemment sur le sol.
Débarrassée de ses conducteurs, la locomotive continue sa route, traverse la gare d'Auray comme un éclair et se dirige sur Lorient.
Tout était à redouter: il y avait sous gare de nombreux voyageurs et des employés qui voient passer cette étrange machine avec une rapidité vertigineuse, et qui ne s'arrête qu'après avoir franchi douze kilomètres en quelques minutes.
C'est miracle qu'il n'y ait pas eu d'accidents.

LE SIFFLET DES CHEMINS DE FER.

Il paraît que le sifflet des locomotives, cet instrument qui perce le tympan des voyageurs, va être modifié de la plus heureuse façon. Il s'agit d'imiter les Américains. Le service y gagnera; on fera autant de bruit, et ce sera une note moins désagréable; il se trouve que le son harmonique de l'instrument nouveau a plus de portée que le hurlement de l'instrument ancien. Le sifflet en trois secteurs verticaux de hauteurs différentes, calculées de manière qu'en s'y précipitant, la vapeur y produise trois notes distinctes et harmoniques. L'inventeur estime qu'en raison de sa grande portée, son sifflet sera d'un emploi précieux à bord des navires en temps de brume.

LA GUÉRISON DU CROUP

Le docteur Delthil vient de faire à l'Académie de médecine une communication fort importante au sujet de la découverte d'un remède très-efficace, paraît-il, contre la plus terrible maladie de l'enfance: le croup.
Il suffit, pour guérir le pauvre petit malade atteint du croup, d'allumer près de son lit un mélange de térébenthine et de goudron; la chambre se remplit d'une fumée tellement noire et épaisse que les assistants ne peuvent se voir, mais ils n'éprouvent aucun malaise.
L'enfant aspire fortement et voluptueusement cette atmosphère de résine, y sentant la vie; bientôt les fausses membranes se décollent et sont expectorées sous forme de crachats de rhume qui, retenus dans un verre, continuent à se dissoudre visiblement.
Le docteur Delthil fait en même temps laver la gorge de l'enfant avec du coaltar et de la chaux: le malade est radicalement guéri en deux ou trois jours.

Les fumigations sont, en outre, un excellent désinfectant, et non-seulement elles guérissent le malade, mais elles préservent les personnes qui l'ont approché et empêchent même les enfants de contracter la terrible maladie.

Théâtre de Saumur

Dimanche 26 Avril 1885

2^e CONCERT

Offert à ses Abonnés par

L'Harmonie Saumuroise

AVEC LE CONCOURS DE

M^{lle} ROUSSEAU, chanteuse légère, M. LAFAGE, sous-chef d'orchestre du Grand Théâtre d'Angers, MM. MARTEL et GOUBEAULT, d'Artistes et Amateurs de la Ville.

PREMIÈRE PARTIE

1. Fantaisie sur la *Fille du Régiment*, par l'Harmonie Saumuroise..... DONIZETTI.
2. Allegro du quatuor en mi bémol, pour piano, violon, alto et violoncelle..... BRETHOVEN.
3. Air des *Noces de Jeannette*, par M^{lle} ROUSSEAU..... MASSÉ.
4. A *La Tapote*, polka pour xylophone, par M. LAFAGE..... LAFAGE.
- B *La Marche des Ménestriers*, pour xylophone, par M. LAFAGE..... LAFAGE.
5. Andante polonaise, pour violoncelle, par M. MARTEL..... DUNCKLER.
6. *Le Carnaval de Venise*, variations pour piston, par M. GOICHON..... ARBAN.
7. *Frrr-mi*, scène comique, par M. X..... OUNARD.
8. Valse du *Rossignol*, pour petite flûte, par l'Harmonie Saumuroise..... SELLENICK.

Pendant cette Valse, une QUÊTE sera faite au profit des Blessés du Tonkin et des Pauvres.

DEUXIÈME PARTIE

1. *Bamboula*, polka des Nègres, par l'Harmonie Saumuroise..... A. GRAUD.
2. *Nocturne*, pour violoncelle, par M. MARTEL..... GOLLEMAN.
3. Grand air de *Galathée*, par M^{lle} ROUSSEAU..... MASSÉ.
4. *Scène musicale*, par la famille TRIO-LAID..... X.
5. Grande fantaisie sur *Faust*, exécutée par M. GOUBEAULT..... ALARD.
6. *Le Marchand d'images*, scène comique, par M. X..... PARISOT.
7. Allegro militaire, par l'Harmonie Saumuroise..... LEROUX.

Bureaux 7 heures — Rideau 8 heures

EN LOCATION: Parterre, 1 fr. 50; Deuxième Galerie, 1 fr.; Amphithéâtre, 50 centimes.

Le Chef de musique, GOUBEAULT.

AVIS

M. JULES CHAUVIN prévient ses amis et connaissances qu'il a repris son ancienne maison, le GRAND CAFÉ DE L'UNION, rue de la Comédie, Saumur.

Comme par le passé, il prendra tous les moyens nécessaires à la satisfaction des personnes qui lui feront l'honneur de visiter son établissement.

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX.

A L'ÉPICERIE CENTRALE on vend le sucre 1^{er} choix 50 c. le 1/2 kil.; — le sucre cassé régulier à la mécanique, 55 c.; le savon de Marseille marbré bleu, qualité extra, 30 c.; le blanc, 1^{re} qualité (marque Fournier), 35 c., et le blanc extra (marque Jounet), 40 c. le 1/2 kil.; cristaux de soude de Saint-Gobain, 45 c. le kil.

BOURSE DE PARIS.

DU 24 AVRIL 1885.

Rente 3 0/0	77 80
Rente 3 0/0 amortissable	79 45
Rente 4 1/2	104 »
Rente 4 1/2 (nouvelle)	108 35
Obligations du Trésor	506 »

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES

CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES

Au capital de Vingt-Cinq Millions de francs

FONDÉE PAR

Le Comptoir d'Escompte, le Crédit Industriel et Commercial, le Crédit Lyonnais, la Société de Dépôts, la Société Générale, la Banque de Paris et des Pays-Bas.

SIÈGE SOCIAL: PARIS, 7, RUE D'ANTIN

ÉMISSION

SUIVANT AUTORISATION MINISTÉRIELLE DU 23 MARS 1885

De 26,838 Obligations de 500 fr.

Remboursables au pair en 96 tirages annuels

ET RAPPORTANT 25 FRANCS PAR AN PAYABLES PAR SEMESTRE

(1^{er} Mai — 1^{er} Novembre)

PRIX d'Emission: 335 francs

(Jouissance 1^{er} Mai 1885)

en souscrivant..... 50 » Faculté d'escompter à la rép. du 1^{er} au 10 mai 135 » à 3 0/0 le versement du 1^{er} au 10 juillet..... 150 » du 1^{er} au 10 juillet

En se libérant à la Répartition on ne paie que

334 fr. 25

ON SOUSCRIT: MERCREDI 29 AVRIL 1885

Et dès à présent par correspondance, à Paris

Au Comptoir d'Escompte, 14, rue Bergère.
Au Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.
A la Société de Dépôts, 2, place de l'Opéra.
A la Société Générale, 54, rue de Provence.
A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Et au Siège social, rue d'Antin.
Et dans les Agences, en France et à l'Étranger, des établissements.

LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE

La Société s'assure, pour ses concessions, la garantie, conférée par la loi et ASSUMÉE PAR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTAT, de l'intérêt à 5 0/0 des capitaux de premier établissement, plus la garantie des frais d'exploitation, suivant une formule croissant avec la recette, avec un minimum assuré.

Aux termes des lois qui le concernent, la Société

ne peut émettre d'obligations qu'après avis du ministre des finances et après l'achèvement et la mise en exploitation des lignes ou sections concédées. Les émissions ne sont autorisées que sous la condition de la concordance absolue entre les charges des titres à émettre et le montant de la garantie.

La présente émission concerne les 140 kilomètres de la ligne de Lesparre à Saint-Symphorien, entièrement livrée à l'exploitation. Le service des intérêts et de l'amortissement des obligations, qui exige une annuité de 427,616 fr. 60, est exactement couvert par l'intérêt garanti, à raison de 5 0/0, sur un capital fixé, à forfait, à 8,532,332 francs.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUIVANT DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 49.

Comptes de Chèques.—Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels.— Ordres de Bourse.— Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des Cies de l'Est, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée).— Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges).— Garde de Titres.— Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger).— Billets de Crédit circulaires.— Encasement et Escompte des Effets de Commerce.— Avances sur Titres.— Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres.— Assurances (Vie, Incendie, Accidents).— Souscriptions aux Emissions.— Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

45 ANS DE SUCCÈS

32 Récompenses dont 42 Médailles d'or

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires

ET LE SEUL VÉRITABLE

Contre les Indigestions, Etourdissements, Maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête et dissipant le moindre malaise. Excellent aussi pour la toilette et les dents.

Préservatif Souverain contre les Épidémies

FABRIQUE à LYON, 9, cours d'Herbouvill

Maison à Paris, 41, rue Richer.

Dépôt dans les principales pharmacies, parfumeries, épiceries fines.— Se méfier des imitations, et, pour éviter toute confusion, exiger le véritable nom de H. de RICQLÈS, dont la signature doit se trouver sur l'étiquette du flacon.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN AMOUR DE LOCATAIRE

— Ma chère mère, crois-en mes paroles, ta noble amie, comme tu l'appelles, a pris la poudre d'escampette et ne reviendra plus.
— Ah! je t'en supplie, ne dis pas ce mot.
— Alors tu as écouté ses sornettes?
— Te taisas-tu?
— Combien t'a-t-elle extorqué?
— Rien.
— Selon sa manie, tout à fait offensive, elle ne t'a pas raconté qu'elle pouvait, par ses rapports journaliers avec Belzébuth, doubler un capital acquis, arracher une âme damnée à l'enfer, et reconstituer un total entamé?
— Nous avons conversé ensemble à ce sujet; mais si ce qu'elle avance réussit?
— Allons-donc! je savais bien; voyons, quelle somme lui as-tu remise?
— Cent francs, et elle m'en a rendu deux cents.
— Puis?
— Deux cents francs et ils ont produit quatre cents.

— Puis?
— Dix mille francs.....
— Nous y voilà; et elle t'a rendu?...
— Attends son retour, nous le saurons.
Ursin s'arrachait littéralement les cheveux de dépit, de fureur et de rage.
— Bref, reprit-il, elle t'a emporté dix mille francs?
— Non pas, cette somme est confiée à la terre et je connais l'endroit.
— Où? parle vite.
— Un peu de patience, Ursin!
— Je n'écoute rien; l'endroit, il me le faut, je l'exige?
— C'est là-bas, dans le jardin, murmura M^{me} Locharde qui commençait à perdre de son assurance.
En deux sauts, Ursin fut à l'endroit désigné; s'emparant d'une bêche, il l'enfonça résolument dans la terre nouvellement remuée, pâle comme un spectre, entouré de sa mère et des gens de la maison qui risaient sous cape. A trente centimètres environ, rencontrant un corps dur, Ursin le ramena jusqu'à la hauteur de sa main: un sac de toile soigneusement ficelé apparut à tous les regards; couper les liens qui emprisonnaient l'ouverture fut l'affaire d'une seconde, les cœurs battaient à se rompre.
Ursin vida le contenu sur un journal; il y avait

une poignée de sous enveloppés dans un chiffon de papier sur lequel M^{me} de Bontemps avait écrit au crayon:
« Bonne chance, chère dame; une autre fois, ne soyez pas si bête! »
A cette lecture, M^{me} Locharde jeta des cris perçants.
— Mes dix mille francs, mon argent, ah! la coquine, est-il possible, grand Dieu!
Peindre la scène qui suivit serait chose absolument impossible, le lecteur la comprendra mieux que ne pourrait le faire le récit le plus imagé; la mère d'Ursin n'était plus une femme, mais une lionne, une tigresse, une furie; malgré le vif mécontentement qu'il éprouvait, ce fut au tour d'Ursin à la calmer.
— Rien ne sert de se lamenter, dit-il au bout d'un instant; mieux vaut agir; je sors.
— Où vas-tu?
— A la gendarmerie.
Ursin dénonça la voleuse et une note la concernant fut insérée dans tous les journaux de la région, pour tenir le public en garde contre cette intrigante; mais les recherches furent vaines; avec les dix mille francs extorqués, Aspasio Griseil avait gagné d'autres ciaux.
Les prétendus diamants laissés en dépôt à M^{me} Locharde, est-il besoin de le dire, étaient faux; l'estimation qui en fut faite par des experts n'atteignit

pas vingt francs.
Au moment de terminer cette véridique histoire, un journal m'apprend que la locataire de M^{me} Locharde, après un nouvel exploit dans le genre du précédent, vient d'être arrêtée dans une petite ville de Provence.
Enfin!
La mère d'Ursin ne croit plus aux sorciers, et il lui en coûte dix mille francs pour avoir pu se débarrasser de cette idiote croyance.— Nous, qui rions de l'aventure, tâchons d'être plus sages, et méfions-nous de tous les magiciens présents et futurs, car sous leur mine hypocrite et menteuse se cache toujours un filou.
Maintenant, lecteur averti en vaut deux.
SOPHRONYME LOUDIER.
FIN.
Grand Théâtre d'Angers.
Samedi 25 avril.
LES ARTISTES DRAMATIQUES RÉUNIS EN SOCIÉTÉ.
Avec le concours de M^{me} DENISE GELLY, 1^{er} sujet du théâtre de Toulouse.
L'AS DE TRÈFLE, pièce nouvelle en 5 actes et 9 tableaux, de M. Decourcelle.

CHEMINS DE FER VOYAGE A ANGERS, ALLER ET RETOUR POUR RIEN

TOUS LES JOURS, A PARTIR DU 1^{er} MAI JUSQU'AU 1^{er} NOVEMBRE 1885 (Nouvelles conventions, celles du 12 Novembre dernier sont annulées)

Les Billets d'Aller et Retour, 3^e classe, seront remboursés intégralement à toute personne qui achètera au PALAIS DES MARCHANDS pour vingt-cinq francs au moins et au comptant.
Les Stations suivantes jouiront seules de cet avantage.

Andigné Le Lion-d'Angers La Membrolle Montreuil-Belfroy Aurillé Segré	Trélazé La Bohalle Saint-Mathurin La Ménitrie Les Rosiers Saint-Clément	Saint-Martin Saumur Écouffant Saint-Sylvain-Briollay Tiercé Châteauneuf	Morannes Sablé Champtocé St-Georges-sur-Loire La Possonnière Les Forges	La Pointe Ingrandes Montreuil-Bellay Le Vaudelnay-Rillé Doué St-Georges-Chatelais	Martigné-Briand Thouaré Jouanet Quincé-Brissac Jaigné Les Ponts-de-Cé	Cholet Trémontines Chemillé La Jumellière Chalonnnes Angrie	Candé Chazé-sur-Arges Précigné La Pyramide Châteaugontier
--	--	--	--	--	--	--	---

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.
ADJUDICATION AMIABLE
Mardi 19 mai 1885, à midi et demi, en l'étude,
D'UNE BELLE
MAISON BOURGEOISE
Sise à Saumur, près la Loire,
Composée de très-beaux appartements, magasins, vastes caves, cour, jardin avec 2 entrées, serre, box, écuries, sellerie, remises et dépendances.
Revenu par bail facultatif: 1,800 fr.
S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e PINAULT. (389)

ADJUDICATION AMIABLE
Dimanche 26 avril, à midi, étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, commis judiciairement,
D'une Maison
ET DÉPENDANCES
A Saumur, rue de la Croix-Verte, 36, dépendant de la succession GATRAU.
Mise à prix, 800 fr. — Revenu annuel, 150 fr.

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.
A VENDRE
A L'AMIABLE,
LA PROPRIÉTÉ
DE
LA VARENNE
Commune de Brain-sur-Allonnes, près Saumur, à 5 kilomètres du chemin de fer d'Orléans, comprenant :
Un joli **Castel** avec dépendances et jardin, et une **Ferme** y attenante consistant en bâtiments, terres et prés.
Le tout contenant 7 hectares et traversé par un cours d'eau vive très-poissonneux.
Facilités de paiement.
S'adresser audit M^e PINAULT.

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23 (hôtel Blancler).
A VENDRE
OU **AFFERMER**
Commune de Saint-Martin-de-la-Place :
1^o Un pré de 1 hectare 93 ares 45 centiares, à la Boire-Lambault ;
2^o Et un pré de 2 hectares 27 ares 73 centiares, au Clos-Léger.
S'adresser à M^e AUBOYER. (299)

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, hôtel Blancler, place de la Bilange.
A VENDRE
La Pelouse
JOLIE MAISON DE CAMPAGNE
Rue du Château de Launay, commune de Villebernier,
Avec JARDIN de 93 ares, cour, écurie et remise.
Jouissance de suite.
S'adresser à M^e AUBOYER. (226)

ON DEMANDE une bonne cuisinière.
S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e BRAC, notaire.
ADJUDICATION
Le dimanche 3 mai 1885, à une heure,
En l'étude de M^e BRAC,
D'une Maison
AVEC JARDIN
A Saumur, rue du Petit-Pré, 5, appartenant à la famille Beurois.
Mise à prix, 3,500 francs.

Étude de M^e ROGERON, notaire à Beaufort-en-Vallée.
A VENDRE
A L'AMIABLE,
Très-jolie petite **PROPRIÉTÉ** de produit et d'agrément, dans une belle situation, à 2 kilomètres de la ville de Beaufort et d'une station de chemin de fer ;
Châlet de construction récente, servant de maison de maître ;
Jardins, terre, bosquets et pièce d'eau ; superficie, 7 hectares 59 ares 79 centiares.
Culture d'asperges.
S'adresser à M^e ROGERON, notaire à Beaufort. (392)

Études de M^e SOUDEB, avoué, et de M^e CHASLE, notaire à Angers.
VENTE en cinq lots, sur licitation, le mardi 12 mai 1885, à une heure de l'après-midi, en l'étude de M^e CHASLE, notaire à Angers, rue Saint-Blaise,
DE SIX MAISONS
Sises à Angers,
Jardins et dépendances, sur les mises à prix ci-après :
1^{er} Lot. — Deux maisons, boulevard de Laval, 14 et 16 : 23.000 fr.
2^e Lot. — Maison, boulevard de Laval, 18 : 13.000 »
3^e Lot. — Maison, rue du Saint-Esprit, 9 : 18.000 »
4^e Lot. — Maison, rue du Saint-Esprit, 7 : 1.500 »
5^e Lot. — Maison, rue Saumuroise, 99 : 9.000 »
S'adresser auxdits M^e CHASLE et SOUDEB et à M^e RICOU.
Pour insertion sommaire, SOUDEB. (381)

PAPIERS DE TENTURE
LIQUIDATION
Pour cause de fin de bail.
M. COLOMBEL, rue de la Tonnelle, à Saumur, fait savoir qu'il vendra, à des conditions très-avantageuses, tous les articles composant son magasin de **Papiers de tenture, Toiles cirées, etc.**

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUS GENRES
OURTOULE-MARTRES
FUMISTE
28, rue Brault, Saumur.
Spécialité de Calorifères
Cheminées marbre, faïence et tôle.

A VENDRE
D'OCCASION
VOITURE AMÉRICAINE ou fermée à volonté. Bon marché.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER A LOCHES (à 5 minutes de la Gare), à une heure de Tours, par le chemin de fer de Tours à Châteauroux, **le Château de Vauchignard**
comprenant : salon, salle à manger, six chambres à coucher avec cabinets de toilette dans les tourelles, écurie, remise, vaste terrasse, jardins, grande promenade plantée de tilleuls, superbe situation à l'abri du nord, vue splendide sur toute la vallée.
S'adresser : à Loches, à M. JOUSSERAND, banquier, route de Tours ; à Levallois-Perret (S.-ine), à M. DUCHEMIN, architecte, 122 bis, rue de Courcelles. (348)

A LOUER
PRÉSENTMENT,
En totalité ou par parties,
MAISON
Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,
Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrui, pompe, etc.
S'adresser, pour visiter, à M^e veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A VENDRE
UNE MAISON
Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n^o 8, et de la rue de la Tonnelle.
S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M^e LE BARON, notaire.

A Vendre ou à Louer
VASTE MAISON
Place Saint-Pierre.
S'adresser à M^e PINAULT, notaire, ou à M. PITON, à Tours. (819)

A VENDRE
Au Comptant
Fûts vides à retourner
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :
Vin rouge nouveau à 70 francs ;
Vin rouge supérieur à 100 francs ;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.
Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.
Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

A VENDRE
VIN ROUGE récolte 1884, 110 francs les 220 litres.
S'adresser à M^e CHICOTRAU, notaire à Loudun, ou à son Garde, à Gizeux, par Bourgueil.

A VENDRE
VINS BLANCS en bouteilles et FUTAILLES vides.
S'adresser au Château de la Perrière, commune de Saint-Cyr, ou à M. BRUNET-GAURON, négociant à Saumur, rue de la Petite-Bilange. (382)

A VENDRE
BEAU ET BON Cheval de coupé, Irlandais, alezan, 7 ans, 1^{er} 59, très-sage, se monte bien, vendu avec garanties.
S'adresser 34, rue de Bordeaux.

C^{ie} D'ASSURANCES
« LE MONDE »
Contre l'INCENDIE et sur la VIE
Fondée en 1864
Siège social à Paris, rue du Quatre-Septembre.
Capital des deux branches: 40 Millions
Agence à Saumur, place du Roi-René, n^o 1.
Direction principale, Angers, boulevard des Pommiers, 17. (393)

Sonneries et Appareils électriques
GABRIEL ARNOULT
Breveté S. G. D. G.
Rue Eupatoria, Tours.
Installations pour hôtels, châteaux, maisons bourgeoises.
Gâches électriques avec serrures, contacts de sûreté pour portes, fenêtres, caisses, etc., pédales perfectionnées pour salles à manger, système avertisseur pour grandes propriétés (les voitures s'annoncent elles-mêmes). Avertisseurs automatiques d'incendie.
Lumière électrique, tuyaux acoustiques, téléphones, microphones.
Cible électrique, brevetée s. g. d. g.
Installations pour magasins, depuis 25 francs.
Nota. — Les installations de la maison sont garanties cinq ans.

MANUFACTURE
DE
PIANOS et HARMONIUMS
LÉPICIER
Rue de Montreuil, 119, Paris.
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Tous les **Pianos et Harmoniums LÉPICIER** (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.
Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.
L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

Glycérine Minéralisée
A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.
MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.
Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.
Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.
Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours.
Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges.
Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sociétés médicales.
Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^l de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.
LA VELOUTINE
EST UNE
POUDRE de Ris spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix.
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

A GÉNER
PAR SUITE DE DÉCÈS,
ATELIER DE FORGE
ET D'OUTILLAGE
DE M. CHARLES AUGER,
Rue du Petit-Mail, Saumur.
S'adresser à M^{me} veuve AUGER.

CIDRES
M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également des vins blancs et rouges du pays.
Magasins PICHAT, place du Roi-René. (831)

M. GIRARD
5, rue du Puits-Tribouillet, 5, SAUMUR
Plans de propriétés, Nivellement, Arpentage, Partages de terrains, Bagnages, Expertises et rapports.
Vérification et règlement de mémoires.

THÉS NOIRS EXTRA
Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de **Thés noirs extra** de la Maison **GUÉRI** **RIN-BOURTRON**, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées.
Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 50 la boîte.
A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARRAUD-RATOUIS, MOLLAT négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

LA FEMME ET LA FAMILLE
Journal des jeunes personnes
Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD
On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.
ABONNEMENTS :
Edition mensuelle, sans annonces ni gravures..... 5 fr.
La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.